

4888

4884
83.

Messrs B. J. J. J. J.
L. Van der Kerk
D

Vous avez l'honneur de
vous faire connaître par
la résolution de l'Assemblée
je suis fort obligé à l'Assemblée
pour la résolution de l'Assemblée
telle que vous l'avez
votre lettre du 17 e -
C'est avec grand plaisir
que j'ai vu votre lettre
pour être lue au Palais
sur P. H. de la
Maison, M. J. J. J. J.
L'Assemblée de l'Assemblée
Veuillez agréer
M. J. J. J. J.

Le soussigné N. J. vander Heyden, déclare par la
présente d'avoir repris en date de ce jour, un tableau
présenté en acquisition à Messieurs le Président et
membres de la Commission des Musées royaux du Royaume
de Belgique, rue des Musées à Bruxelles; tableau ayant
pour sujet: David tenant dans la main droite, la tête
décapitée de Jéhiath, peint par van Dyck.

En foi de quoi, la présente a été délivrée pour
servir en ce droit, à Bruxelles, le 26 juillet 1899

N. J. vander Heyden





Lacken, 14 juillet 1899.
66

Honorable Vanmanse, Secrétaire des
Musées Royaux, rue des Musées, 6, Bruxelles.

Monsieur le Secrétaire,

j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint
un tableau, peint sur toile, par van Dyck, ayant pour
sujet David, tenant par la main droite la tête
décapitée du géant Goliath, et mesurant dans le cadre
de largeur, sur de hauteur.

Ce tableau presque deux cents ans dans la famille,
je désire pouvoir le vendre; j'en donc prendre la
liberté, à vous prier, de bien vouloir le présenter à
l'appréciation de Messieurs Les Président et membres de
la Commission des Musées Royaux de la Capitale, et,
dans le cas d'une décision favorable pour l'acquisition,
j'en taxer la valeur à dix mille francs.

Dans l'attente d'être honorée d'une réponse favorable,
je suis avec la plus haute considération, Monsieur,

Votre tout dévoué serviteur

V. J. Vander Heyden
Chf. de l'ordre de Charles III

Rue des Palais, 432
Lacken